

Demande pour que l'Assemblée générale élise dans sa totalité (9 mandats) un nouveau Conseil d'administration, pour lui insuffler une légitimité démocratique renouvelée.

Considérant que le Réseau " Sortir du nucléaire " traverse depuis 2 mois une grave crise ;

Considérant que 11 salariés sont en grève depuis 4 semaines, en protestation contre certaines décisions prises par le Conseil d'administration le 3 janvier ;

Considérant que le Conseil d'administration est divisé en deux tendances inconciliables :

- une tendance qui soutient le directeur et le mouvement des grévistes. Cette tendance rassemble 4 administrateurs titulaires et 6 administrateurs suppléants, soit 10 personnes. Les règles de prise de décision du CA font que cette tendance est minoritaire.
- une tendance qui dénonce le directeur et le mouvement des grévistes. Cette tendance rassemble 5 administrateurs titulaires et 3 administrateurs suppléants, soit 8 personnes. Les règles de prise de décision du CA font que cette tendance est majoritaire.

Considérant que le Conseil d'administration a échoué à apporter des réponses dignes de ce nom aux revendications des grévistes, ceux-ci ayant pourtant impulsé plusieurs réunions dont certaines avec l'assistance de médiateurs ;

Considérant que chaque tendance du CA attribue cet échec à l'autre tendance ; considérant que les grévistes attribuent cet échec à la tendance du CA qui dénonce leur mouvement et le directeur ;

Considérant que chacune des deux tendances du CA accuse l'autre de travailler à la prise de pouvoir d'une faction au sein du Réseau ;

Considérant qu'une prise de pouvoir de quelque faction que ce soit est de nature à mettre en péril l'essence du Réseau " Sortir du nucléaire ", qui est fédérative, donc multiple ;

Considérant que le Commissaire aux comptes a déclenché une procédure d'alerte à laquelle le CA n'a apporté aucune réponse pour l'instant ;

Considérant qu'une sortie de crise doit être trouvée rapidement, sous peine de mettre en péril à court terme l'existence même de notre fédération, et à travers elle la force du mouvement antinucléaire dans toute sa diversité ;

Considérant que la division du CA et sa responsabilité dans la crise actuelle privent à l'évidence les administrateurs, toutes tendances confondues, de la légitimité nécessaire pour mener à bien un processus de sortie de crise ;

Considérant que la légitimité des administrateurs provient directement de leur élection par l'Assemblée générale souveraine ;

Considérant que 3 administrateurs titulaires ont demandé une démission collective du CA, afin que l'Assemblée générale légitime par son vote un nouveau CA dans son intégralité ; considérant que leur demande a été rejetée par une majorité du CA ;

Nous demandons à l'Assemblée générale de révoquer le Conseil d'administration dans son ensemble, afin que cette même Assemblée puisse élire dans sa totalité le nouveau CA (9 mandats de titulaires), pour lui insuffler par son vote une légitimité démocratique entièrement renouvelée, en vue d'une sortie de crise constructive. Les administrateurs révoqués ont le droit de présenter leur candidature pour briguer les suffrages de l'Assemblée lors de l'élection du nouveau CA. Afin d'éviter toute vacance du pouvoir, si la révocation est votée par l'Assemblée, elle ne sera effective qu'à l'issue de l'élection portant sur l'ensemble des 9 mandats du nouveau CA qui aura lieu ce dimanche 7 février comme prévu à l'ordre du jour.

Phrase de synthèse :

Etes-vous pour ou contre que l'Assemblée générale révoque le Conseil d'administration dans son ensemble, afin que cette même Assemblée puisse élire dans sa totalité le nouveau CA (9 mandats de titulaires), pour lui insuffler par son vote une légitimité démocratique entièrement renouvelée en vue d'une sortie de crise constructive ?